



# CAMPAGNE DE DÉRATISATION



La Ville de BAIE-MAHAULT

Informe la population qu'une campagne de dératisation  
sur l'ensemble du territoire communal se déroulera

**du 5 novembre 2024 au 13 janvier 2025**

Les agents de la société **DTC** passeront du lundi au samedi à partir de 7h30, selon un planning défini, déposer des appâts raticides au niveau des abords extérieurs des habitations et des locaux professionnels.

Les agents munis d'un badge avec photo et d'une tenue rouge comportant le logo de l'entreprise fourniront également les conseils pour une lutte efficace contre les rongeurs.

## AVIS DE PASSAGE

La Ville de BAIE-MAHAULT invite la population à garder attachés les animaux domestiques afin d'éviter tout risque d'empoisonnement, et compte sur le civisme de tous pour le bon déroulement de cette campagne.

**POUR PRENDRE RDV EN CAS D'INFESTATION PAR LES  
RONGEURS, NOUS VOUS INVITONS À NOUS CONTACTER  
AU NUMÉRO CI-DESSOUS.**

**Société DTC : 0590 89 33 00**



# CAMPAGNE DE DÉRATISATION

## Ville de Baie-Mahault



**La société **DTC** s'engage à vos côtés dans la lutte contre les rongeurs.**

Les équipes de techniciens lors de leur intervention de dératisation dans votre quartier sont à votre disposition pour vous donner des conseils afin d'éradiquer les rongeurs nuisibles.

Pour une intervention rapide, n'hésitez pas à leur indiquer les lieux d'infestation que vous connaissez.

### **Pour une complète efficacité, vous êtes invités à prendre des mesures préventives :**

- Supprimer et évacuer les encombrants et amas de matériaux présents autour de votre habitation,
- Ramasser les fruits tombés et restés à terre,
- Utiliser des poubelles avec couvercle, éviter de déposer les sacs poubelle qui peuvent être éventrés à terre,
- Couper les branches d'arbres trop proches des toitures,
- Empêcher l'accès des rongeurs à des denrées alimentaires non protégées hermétiquement.

### **Les produits qui sont utilisés :**

Les raticides que nous utilisons sont des anticoagulants de deuxième génération efficaces sur toutes espèces de rats et souris. Ils agissent sur le mécanisme de coagulation du sang et évitent les nuisances car les cadavres ne se décomposent pas mais sèchent.

Les appâts utilisés contiennent des fongicides pour conserver leur attractivité et leur efficacité en milieu humide. Ils sont tous homologués et conformes à l'autorisation de mise sur le marché du Ministère de l'Agriculture et sont certifiés ISO 9002.

### **Les précautions d'utilisation :**

Les appâts utilisés contiennent des agents amers (produit très amer pour l'homme) destinés à décourager une consommation humaine accidentelle.

Il n'y a pas de danger pour les animaux domestiques dans les conditions normales d'utilisation, c'est la quantité de matière active ingérée par rapport au poids vif qui est fatale aux rats et souris.

Cependant, évitez de toucher aux appâts, portez des gants pour une manipulation éventuelle.

En cas de contact se laver les mains et la peau exposées.

Tenir les enfants, les animaux domestiques, les boissons et aliments à l'écart des raticides.

**NB : Conformément à la réglementation, après la campagne les postes d'appâtage et les appâts seront récupérés. Vous serez contactés par nos équipes afin de vous proposer un rendez-vous.**

**En cas d'intoxication, même par ingestion unique,  
Antidote : VITAMINE K1 - Centre Anti poison : 0590 89 11 20**